

ECHANTILLONNAGE A LA RÉCEPTION

Référence : IN 8.5-4-1

Indice : 03

Page : 01/01

Le magasinier doit réaliser un échantillon moyen représentatif :

- du lot livré par l'adhérent
- de la cellule

Ces 2 échantillons sont réalisés par sonde ou prélèvements manuels

	méthode	étape	fréquence	nombre de prélèvements	durée de conservation
échantillon moyen représentatif du lot livré	prélèvement manuel en cours de déchargement	pendant la vidange	à chaque remorque	< 30 t : 3 prélèvements 30 à 45 t : 4 prélèvements	1 an après la livraison pour les contrats de production et les ventes 1 an après le déblocage pour les mises en dépôt
échantillon moyen représentatif du lot livré	prélèvement mécanique par sonde	à la réception	à chaque remorque	prise unique aléatoire dans la remorque en période de moisson 3 prises aléatoires en dehors de la période de moisson	1 an après la livraison pour les contrats de production et les ventes 1 an après le déblocage pour les mises en dépôt
échantillon moyen cellule (bidon plastique identifié avec n° cellule et variété)	constitué à partir des échantillons apports agriculteurs et entrées transferts	à la réception	à chaque remorque		jusqu'à ce que la cellule soit vide

Nom :

S. MAUPOU

Visa :

SM

RÉDACTION

Nom :

N. MARTIN

Visa :

NM

VALIDATION

Nom :

G. RIVET

Visa :

GR

APPROBATION